

DÉCRET N° 2025 – 243 DU 14 MAI 2025
portant classement du bien culturel dénommé « Katakè »
au patrimoine culturel national.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 91-006 du 25 février 1991 portant Charte culturelle en République du Bénin ;
- vu** la loi n° 2021-09 du 22 octobre 2021 portant protection du patrimoine culturel en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2025-194 du 22 avril 2025 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2023-412 du 26 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts ;
- vu** l'Acte de transfert de propriété entre le Gouvernement de la République du Bénin et le Gouvernement de la République de Finlande, signé le 13 mai 2025 ;
- sur** proposition du Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 14 mai 2025,

DÉCRÈTE

Article premier

Est classé au patrimoine culturel national, le tabouret royal dénommé « Katakè » dont la description figure en annexe au présent décret, restitué par la République de Finlande à la République du Bénin.

Article 2

Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 14 mai 2025

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre du Tourisme,
de la Culture et des Arts,



Babalola Jean-Michel H. ABIMBOLA

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CC 2 ; CS 2 ; C. COM 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MTCA 2 ; MAE 2 ; AUTRES MINISTÈRES 19 ; SGG 4 ; JORB 1.

Description du tabouret royal restitué par la Finlande au Bénin

N°	Description de l'objet restitué	Numéro d'inventaire dans les collections du Musée national de Finlande
01	Trône royal « Katakè »	VK5301:22